



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Chypre

Question écrite n° 38463

Texte de la question

M Maxime Gremetz attire l'attention de M le ministre des affaires étrangères sur le fait qu'il y aura bientôt quatre ans que la République de Chypre a été brutalement divisée à la suite de l'occupation de 37 p 100 de son territoire. Peut-il lui indiquer la position de la France sur la proposition d'une conférence internationale, notamment pour la mise en place d'un système de garanties internationales, déposée aux Nations unies le 21 janvier 1986.

Données clés

Auteur : [M. Gremetz Maxime](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38463

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 mars 1988, page 1322